



**PROCÈS-VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2021**

Le jeudi 4 novembre 2021 – 19 h 00 – Zoom

Présents :

Yanick Aubé, Najib Bedjou, Claude Boissonneault, Martin Bourassa, Madeleine Brière, Danielle Cousineau, Gil Fontenele, Joanne Guindon, Marc Pelletier, Philippe Zrihen.

1. Ouverture de l'assemblée

Gil Fontenele, président du Club de tennis de Hull (CTH), souhaite la bienvenue aux membres et les remercie de leur participation.

2. Nomination d'un(e) président(e) d'assemblée et d'un(e) secrétaire

Yanick Aubé est nommé comme président d'assemblée et Marc Pelletier, comme secrétaire.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président d'assemblée lit l'ordre du jour et demande si des membres veulent faire des ajouts au point Divers. Les points suivants sont ajoutés :

- Personnel surveillant
- Terrains

AGA 2021-11-04-01

Joanne Guindon, appuyée par Philippe Zrihen, propose que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié par l'assemblée.

Proposition adoptée.

4. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 9 novembre 2020

Le président de l'assemblée demande si quelqu'un qui était présent à l'AGA de 2020 a des modifications à apporter au procès-verbal tel que présenté. Aucune modification n'est proposée.

Par contre, quelques questions sont posées.

Au point 6, on demande si la facture à payer à la Ville pour la réservation des terrains de 3 679 \$ a été annulée. Non, le CTH a dû tout payer et cela a été fait.

Au point 8.2, le CTH n'a toujours pas obtenu une tarification spéciale pour les aînés, mais le CA a continué toute l'année, surtout par le biais de Madeleine Brière, à faire des démarches à la Ville dans ce dossier, représentations qui se poursuivent.

AGA 2021-11-04-02

Joanne Guindon, appuyée par Najib Bedjou, propose l'adoption du procès-verbal de l'AGA du 9 novembre 2020, tel que présenté.

Proposition adoptée.

5. Bilan de la saison 2021 du Club de tennis de Hull

Le président du CTH, Gil Fontenele, présente le bilan de la saison 2021 verbalement. Il fait ressortir quelques points :

- En raison de la pandémie, le début de la saison a été empreint d'incertitudes.
- Malgré tout, le CTH a pu vivre une saison quasi normale. Toutes les ligues ont été offertes, même que l'on a créé une nouvelle ligue le dimanche soir qui n'a pas fonctionné faute de participation et une ligue de simple le mercredi matin pour les lève-tôt qui s'est bien déroulée.
- La tarification des ligues a été réduite, mais nous n'avons pas fourni de balles. Ainsi, nous avons eu plus de 200 inscriptions, très peu d'annulations et aucun remboursement, les gens qui ont quitté au début ou en cours de saison ayant préféré faire don de leur inscription au club.
- Toujours en raison de la pandémie, le CTH n'a pas offert de cliniques ou d'autres formations. Les seules activités hors ligues furent le tournoi 55+ et la Coupe de l'île qui connurent un franc succès.
- Au sujet du projet pilote de réservation des terrains à De l'île, il n'a pas été très bien géré par la Ville qui n'a pas suivi les orientations que le CTH lui avait données. La Ville a fait en quelque sorte cavalier seul et la mise en œuvre de ce projet fut décevante. Par contre, la Ville s'est rendu compte qu'elle aurait avantage à confier la gestion des sites aux clubs de tennis.
- Le renouvellement de l'entente liant la Ville au CTH au sujet du chalet est en cours. La gestion du site De l'île fait partie des demandes du CTH. Nous avons demandé un renouvellement de cinq ans, avec possibilité de renégocier aux cinq ans. Auparavant, le renouvellement devait se faire aux cinq ans.
- L'expérience de cet été sur le site à De l'île a convaincu le CTH que le club avait besoin de plus de personnes sur les terrains, tant pour la gestion du site, l'organisation de la rotation des jeux pour la population que pour la gestion du chalet.
- Nous avons une bonne relation avec Tennis Canada et Tennis Québec qui estiment beaucoup le CTH et qui l'ont choisi pour participer à la plateforme

Club Spark, à titre expérimental. C'est Yanick qui s'en est occupé. Nous avons utilisé cette plateforme cette année et le constat, c'est qu'elle ne répond pas pour l'instant à tous nos besoins. Toute l'année, Yanick a fait des représentations auprès de Club Spark pour suggérer des améliorations à la plateforme. À suivre...

Après sa présentation, Gil reçoit les commentaires des membres.

Une question est posée à propos de l'ARTO. Le CTH est redevenu membre de cette organisation régionale depuis deux ans. France Gilbert en est toujours la présidente et le club de Gatineau y siège encore. La principale activité de l'ARTO est l'organisation d'un festival junior en collaboration avec Loisirs Sports Outaouais. Le CTH a offert sa collaboration à cette organisation. Bref, le club a une bonne entente avec l'ARTO.

On s'interroge aussi sur la proportion d'âge des membres du CTH. Les 55 + représentent environ 40 à 45 % des membres. Sur 218 membres, il y en a approximativement 90 qui ont plus de 55 ans.

6. Présentation et adoption du rapport financier 2020-2021

Le trésorier du CTH, Najib Bedjou, présente d'abord l'état des résultats comparatifs 2019-2020 (voir **annexe 1a**), en expliquant certains faits et écarts.

- La première constatation est l'écart de revenus entre 2020-2021 et l'année précédente qui avait été encore plus marquée par la pandémie.
- Cela explique notamment que nous avons fait un léger surplus cette année par rapport au déficit de l'an dernier.
- Dans les notes explicatives, le trésorier explique l'augmentation des revenus Partenaires/Subventions par la subvention salariale et une autre subvention que nous avons obtenue, grâce entre autres à Madeleine Brière, du fonds de soutien/sport.
- La baisse de revenus des Samedis soir à la Sporthèque s'explique par le fait que la Sporthèque a été fermée une bonne partie de l'automne dernier.
- Enfin, les dépenses ont été plus élevées, car nous avons utilisé davantage de terrains que l'an dernier, étant donné que toutes les ligues ont eu lieu et les salaires de nos employés ont suivi, car ils ont été à temps plein toute la saison.

Puis, le trésorier présente le bilan comparatif 2020-2021 au 30 septembre 2021 (voir **annexe 1b**) et il signale que :

- la situation financière du Club est très bonne;
- il ne reste que quelques comptes à payer;
- l'avoir du Club est de 83 301 \$.

Après sa présentation, le trésorier accueille les questions des membres. On demande si la somme de 2 032 \$ liée aux dépenses du chalet inclut l'entretien, l'hydro et le système d'alarme. Najib dit non en expliquant que, lors du dernier renouvellement du protocole avec la Ville il y a cinq ans, le CTH a négocié que la Ville assumerait tous ces frais d'entretien, ce qui est fait.

AGA 2021-11-04-03

Danielle Cousineau, appuyée par Philippe Zrihen, propose l'adoption des rapports financiers.

Proposition adoptée.

7. Élection du Conseil d'administration 2020-2021

Yanick Aubé, Joanne Guindon, Claude Boissonneault et Madeleine Brière poursuivent leur mandat pour une autre année.

Les trois membres suivants du Conseil d'administration actuel acceptent de revenir pour un autre terme de deux ans : Najib Bedjou, Gil Fontenele et Marc Pelletier. Par ailleurs, le CTH a reçu une procuration d'Etienne Sevigny qui pose sa candidature au CA pour un mandat de deux ans.

Aucune autre personne ne présente sa candidature, mais on rappelle aux membres qu'ils peuvent exprimer leur désir de faire partie du CA en tout temps au cours de l'année et qu'on accueillera leur candidature avec plaisir.

AGA 2020-11-09-04

Martin Bourassa, appuyé par Pierre Gagnon, propose l'élection du nouveau Conseil d'administration du CTH pour l'année 2021-2022.

Proposition adoptée.

Le CA du CTH 2021-2022 sera donc composé des huit personnes suivantes : Yanick Aubé, Claude Boissonneault, Naib Bedjou, Madeleine Brière, Joanne Guindon, Gil Fontenele, Marc Pelletier et Etienne Sevigny.

8. Divers

8.1. Personnel surveillant

On note que les étudiants que le CTH avait embauché cet été n'étaient pas très vaillants et que l'entretien des terrains de même que la surveillance étaient souvent négligés par eux. On conseille au CTH, outre d'avoir une description de tâches rigoureuse (ce qui est déjà le cas), de

faire remplir un rapport de travail aux employés quotidiennement. Ce problème a été soulevé à maintes reprises au CA. C'est essentiellement un problème d'encadrement, le CTH n'ayant pas les moyens d'avoir une personne à temps plein pour surveiller et orienter les jeunes. Le CA est à la recherche de solutions.

8.2. Terrains

On suggère au CTH de renouveler son équipement pour l'entretien des terrains (rouleaux, etc.).

On rappelle que la réservation des terrains n'a pas vraiment fonctionné cet été. En effet, comme on le mentionnait, le projet pilote n'a pas donné les résultats espérés.

Enfin, une question est posée à propos de la réfection des terrains, en particulier la réparation de l'énorme fissure sur l'un d'eux. Réponse : la Ville a confirmé au CTH que la réparation des terrains n'était pas prévue cette année.

9. Clôture de l'Assemblée

Le président d'assemblée remercie les membres de leur présence.

AGA 2021-11-04-05

Joanne Guindon, appuyée par Danielle Cousineau, propose la clôture de l'assemblée à 20 h 17.

Proposition adoptée.

Le secrétaire,

Marc Pelletier

Adopté à l'Assemblée générale annuelle du .